



CONSEIL COMMUNAL

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 28 octobre 2015

**Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2015**

DROIT DE SUPERFICIE SOUS FORME DE DDP EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LIEU  
D'ACCUEIL DES ENFANTS

### L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Ouï le rapport de la Commission désignée pour cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

### DECIDE

- D'accepter l'amendement proposé par la Municipalité sur le préavis N°4/2015 et les modifications des conclusions telles que présentées
- D'accepter le préavis municipal N°4/2015 amendé.

### AUTORISE LA MUNICIPALITÉ À

- Constituer un droit de superficie sous forme de DDP d'une durée de 50 ans sur la parcelle 127 selon le plan annexé, pour un montant minimum de CHF 1'000.- annuel.
- Constituer les charges foncières utiles à ce but.
- Constituer toutes les servitudes utiles à ce but.
- Procéder à toutes les formalités utiles à ce but.
- Charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président  
P.-Y. Rochat



La Secrétaire  
L. Simone